Le poêle fissuré de l'école de Floriffoux sera remplacé par celui de l'Administration communale

Samedi matin, 27 élèves de l'Ecole communale de Floriffoux avaient été intoxiqués par les émanations d'un poêle au charbon. L'instituteur M. Henri Bille avait reçu cette consigne : « La commune n'est pas assez riche pour acheter immédiatement un nouvel appareil de chauffage. Continuez à donner vos cours, mais laissez la fenêtre ouverte ».

Et c'est ce qu'a fait l'instituteur. Comme chaque jour, hier, à 6 heures du matin, il a allumé le « fameux » poêle de la classe. Et il a laissé les fenêtres ouvertes.

Vers 9 heures du matin, les gendarmes de la brigade de Floreffe sont venus faire une enquête dans l'unique classe de l'école. « Cela sent encore le gaz » a déclaré en entrant un des maréchals de logis. Les représentants de l'ordre ont interrogé le professeur, les écoliers et examiné le foyer fissuré.

Quatre élèves ne se sont pas présentés en classe, lundi matin. Mais leur absence n'était pas motivée par l'intoxication de samedi. M. Bille n'a pas donné un cours traditionnel à ses écoliers. Ils les a ammené dans la nature pour faire de l'observation en forêt. Certains parents se sont adressés au bourgmestre du village, M. Emmanuel. « Samedi, le poêle sera enlevé et remplacé par un autre foyer qui se trouve à l'administration communale. Après les vacances, on envisagera autre chose ».

Il faut signaler que ce poêle en fonte était déjà dans la classe lorsque M. Bille était lui-même assis sur ces petits bancs, comme écolier.

Mais cet accident a quand même effrayé certains parents. Habituellement 20 élèves restent pendant midi à l'école pour y déjeuner. Hier il n'y en avait que dix.

● *A gauche de la photo : le petit Michel Namur est resté dîner à l'école de Floriffoux. Le premier, il s'était évanoui après les émanations de gaz carbonique.*

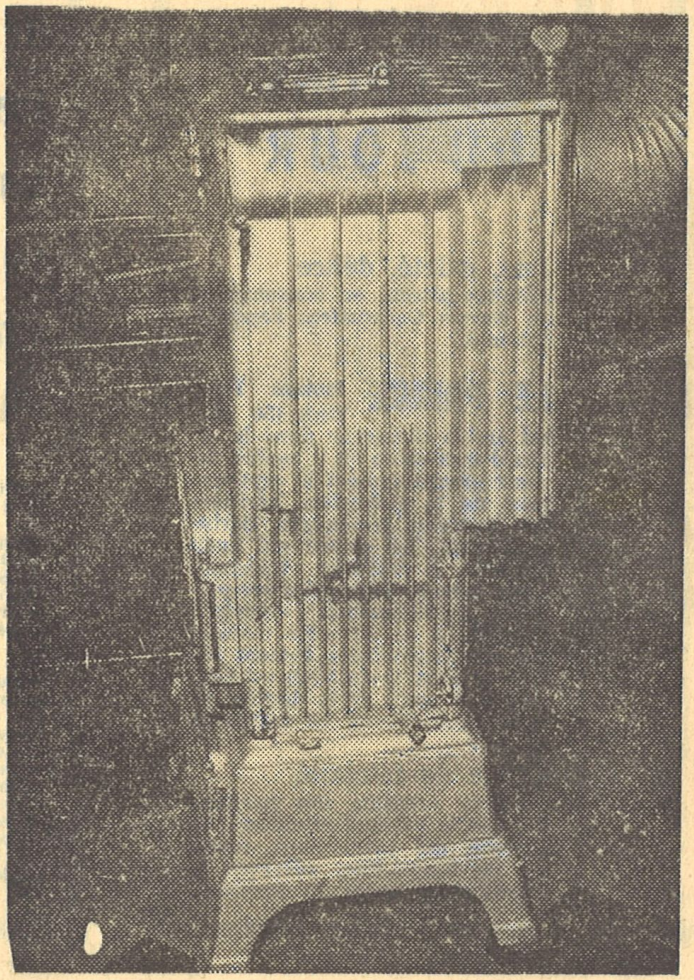

N° 70 - Lundi 23/3/69

27 écoliers intoxiqués

samedi par des émanations d'oxyde de carbone, pendant la classe, à Floriffoux. RESPONSABLE : le vieux poêle fissuré... Interrogées, les autorités communales nous ont déclaré : « Nous remplacerons le poêle mais c'est impossible dans l'immédiat. Nos ressources interdisent UNE TELLE DEPENSE... »

En attendant, l'instituteur a reçu l'ordre de garder le poêle-pirate MAIS D'OUVRIR LES FENETRES PENDANT LES COURS !

Les petites victimes sont dans un état satisfaisant. Une première alerte avait eu lieu il y a un mois. On avait alors emmené les gosses indisposés dans une sapinière POUR RESPIRER !

(Namur-Charleroi)

Ministère de l'Instruction Publique

Inspection scolaire

Ressort d'Inspection principale

de NAMUR

Canton scolaire

de EGHEZÉE

N° .....

ANNEXE :

Chenée, ce 23 03 64

Monsieur Bille,

J'apprends par la presse que vous avez eu des ennuis dans votre classe, suite aux émanations du poêle.

Voulez-vous me faire un rapport à ce sujet. Quand, comment est arrivé cet accident? Avez-vous averti l'adm. com. du danger! Qui avait réparé ce poêle! L'inspection médicale a-t-elle été prévenue?

Avez-vous toutes assurances quant

au fonctionnement actuel du poêle ?
- Y aura-t-il des conséquences à cet accident (santé des enfants, plaintes de parents . . . .) Votre assurance scolaire a-t-elle été prévenue ? . . .

Etc, etc.

Bien à vous
L'Inspr. Cant

Floriffoux le 5 février,

ÉCOLE PRIMAIRE COMMUNALE de GARÇONS
Rue de l'Église, 56, FLORIFFOUX

Monsieur le Bourgmestre,

Je vous écris ces quelques mots pour vous signaler que la provision de charbon s'épuise à l'école des garçons.

Je vous fait part,par la même occasion,du mauvais état du foyer de mon école.L'échappement de gaz par les nombreuses failles fait que l'atmosphère est souvent intenable à l'école. L'ouverture trop fréquente des fenêtres pour aérer le local provoque des refroidissements.A la date du mardi 4 février malgré de multiples aérations j'ai compté 26 enfants se plaignant de maux de tête sur 31 présents.Parmi ceux-ci une dizaine furent malades assez gravement et le mercredi 5 février la classe se tenait avec 7 absents.

Pourriez-vous ,Monsieur le Bourgmestre,faire suite à ma demande afin de régulariser cette situation dangereuse et désagréable.

Comptant sur votre dévouement,je vous prie d'accepter Monsieur le Bourgmestre ,mes salutations distinguées

Henri Bille

H. BILLE
Instituteur
— FLORIFFOUX —

ÉCOLE PRIMAIRE COMMUNALE de GARÇONS
Rue de l'Église, 56, FLORIFFOUX

Floriffoux le 22 Mars 1964,

Monsieur l'Inspecteur,

Je me permets de vous signaler la seconde intoxication survenue dans mon école depuis la rentrée du second trimestre.

La première survenue le 4 février avait eu pour effet d'incommoder légèrement 26 élèves sur 32 en début d'après-midi. Pour remédier à cette indisposition j'avais conduit mes élèves dans le bois de sapins proche de l'école. Après avoir été avertie, l'administration procéda au remplacement d'une grille par un ouvrier communal. J'avais demandé le bouchage des joints au mastic spécial, mais l'impossibilité du démontage de ce poêle vétuste empêcha cette réparation nécessaire. Les autres pièces utiles à la réparation du foyer n'étant plus en fabrication il fallut se contenter de poursuivre notre classe avec notre pauvre instrument de chauffage.

Cependant ce dernier samedi 21 mars, un nouveau cas d'intoxication s'est révélé. A l'heure de la récréation un élève fut pris de vomissements. Dans la cour de récréation, ce fut alors le tour des autres écoliers à ressentir de forts maux de tête. Successivement, quatre élèves tombèrent inconscients et furent transportés dans mon habitation où ma famme les soigna en attendant l'arrivée du do cteur appelé d'urgence. Pendant ce temps une dizaine d'autres enfants étaient au bord de l'inconscience et furent également transportés dans ma maison Là, le médecin les soigna par piqûres ou injection buccale. Après avoir été visités et soignés les plus incommodés dont le nombre était de 27 sur 32 furent reconduits en voiture à leur domicile.

Si je vous signale ces faits, c'est pour vous montrer non pas les ennuis ou les charges qui m'incombent mais la nécessité de votre autorité envers notre administration communale, afin de remédier à ces états de choses et permettre à nos petits enfants de vivre au moins sainement dans nos petites écoles de village déjà trop menacées à l'heure actuelle. Après les problèmes du dédoublement, de la propreté du local, du manque de fournitures classiques et d'appareils didactiques, en voici un nouveau qui, lui, demande plus d'attention encore et plus de promptitude quand à sa réalisation.

M'excusant du soucis que peut vous causer notre école et du travail que sollicite ma requête, je vous prie de recevoir, Monsieur l'Inspecteur, le témoignage de mon entier dévouement dans l'enseignement et l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Bille.H.

OLE PRIMAIRE COMMUNALE de GARÇONS
Rue de l'Église, 56, FLORIFFOUX

Floriffoux le 25 mars 1964,

Monsieur l'Inspecteur,

Je compléterai aijourd'hui mon rapport envoyé le 22mArs étant donné que je viens de recevoir votre lettre ce matin et que je peux répondre à certaines de vos questions

Tout d'abord le poêle a déjà été remplacé mais par un usagé.Donc solution toute provisoire que j'ai momentanément acceptée afin de continuer les cours jusque samedi comme prévu.Une réunion du conseil est prévue afin de pourvoir au remplacement du foyer hors d'usage.

J'ai appelé à nouveau le médecin d e Floreffe ce dernier mardi 24 mars afin de visiter les élèves qui furent victimes de l'intoxication.Après la consultation le médecin déclara les élèves en bonne santé et me garantit leur bon rétablissement.Il a repris les formulaires d'assurance"S.M.A.P."de Liège ;19, rue Forgeur,(Société mutuelle des administrations publiques caisses intercommunales d'assurances)afin de compléter le certificat médical annexé.

J'ai appris que certains parents avaient rencontré le Bourgmestre et d'autres conseillers pour leur reprocher leur manque de soucis pour les enfants des écoles.

Espérons que cette fois des dispositions seront prises.De toute façon je vous tiendrai au courant de l'évolution de cet événement.

Je vous prie de recevoir,Monsieur l'Inspecteur,mes distinguées salutations

Bille

ÉCOLE PRIMAIRE COMMUNALE de GARÇONS
Rue de l'Église, 56, FLORIFFOUX

Floriffoux le 23 mars 1964

Messieurs le Bourgmestre,les échevins et les conseillers,

Je me permettrai d'attirer une seconde fois l'attention de l'administration communale de Floriffoux sur la nécessité de pourvoir nos écoles d'appareils de chauffage sûrs et efficaces.

Il est évident que nos problèmes vous surpassent généralement étant donné la pauvreté des revenus de la commune.Cependant le dernier avertissement du 21 mars 1964 laisse à tous réflexions et résolutions.... Certains membres du conseil se plaisent généralement à rejeter les torts sur un tiers,c'est ainsi qu'une fois encore je fus cité comme responsable de cette mésaventure .La rumeur publique fait bien les choses et vous avez constaté que certains journaux se servaient adroitement des enfants pour attirer les regards et exiter l'opinion publique.Il est facile de reprocher au personnel enseignant de gaspiller trop de charbon alors que celui-ci dispose de poêle vétuste et à consommation éxagérée sachant en plus que le combustible n'est pas choisi dans les meilleures qualités.Ces interlocuteurs reprocheront maintenant aux maîtres et maîtresses de tenir les foyers en veilleuse et de provoquer ainsi l'intoxication des enfants.

Jeter la pierre est facile dans ces circonstances mais admettre un fait ,reconnaître ses responsabilités engagées et prendre une résolution adéquate à chacun des problèmes est plus délicat. Choisissons la solution facile....Ou pensons à nos enfants....à notre école,à sa survie ou sa faillite d'ici peu?Tout cela dépend des faits heureux ou des méfaits qui marquent ou marqueront l'évolution de notre vieille petite école,vouée pour certains à rester la vieille école du vieux temps."Quand j'allais à l'école on n'avait pas autant de livres ,on les utilisait quatre années..... Où est l'évolution?Les enfants viennent-ils en classe en sabots comme autrefois,avec un sac de toile au dos pour glisser leur matériel?.....

Faudra-t-il que chaque fois nous soyons les victimes d'éléments graves pour éveiller l'attention des mandataires communaux. Ou voyons une fois pour toutes les problèmes inconvenants qui marquent nos écoles.Faut-il rappeler les diverses demandes ~~demandes~~ déjà formulées en leur temps?A savoir pour l'école des garçons:le dédoublement de l'école,chose nécessaire et souhaitée non seulement par les parents ou le maître mais aussi par l'inspection.Le placement de tableaux permettant un travail répondant aux exigences du présent.La présentation d'une classe peinte et munie d'un éclairage efficace avec son propre compteur et non celui de l'habitation du maître.....Un toit dont l'étanchéité éviterait la pénétration de l'humidité néfaste aux enfants et au bâtiment lui-même.Savez-vous que le strict minimum devant être fourni par l'administration communale est de 200 frs par élève pour fournitures classiques, ce qui fait à l'heure actuelle un minimum de 6.000 frs pour les garçons,alors qu'il est à nouveau question de 5.000 frs.Croyez-vous que les 40.000 frs destinés à l'école des garçons cette année furent réellement employés à leur fin?.....

Après ces quelques réflexions je vous demanderai de reconsidérer les problèmes qui nous préoccupent et de penser au bien que vous pouvez accorder à tous les enfants du village.

Croyant en votre compréhension,m'excusant du soucis que vous cause mon école et du travail que sollicite ma requête,je vous prie de recevoir Monsieur le Bourgmestre,Messieurs les échevins et les conseillers le témoignage de mon entier dévouement dans l'enseignement et l'assurance de ma considération distinguée

Bille.H

VISITEZ LA FOIRE INTLE
DE BRUXELLES
DU 30 AVRIL AU 11 MAI

Monsieur l'Instituteur
de la Classe au vieux poêle fissuré
à l'Ecole de Floriffoux
à Floriffoux

Liège, le 21 Mars 1964.

Mon Cher Instituteur,

J'ai lu dans le journal "La Meuse" de Liège, propriétaire Lucien et Cyrille Delaunoit (financiers et banquiers) l'article ci-joint: si cela est exact, je me fais un devoir de vous signaler les vrais responsables en vous priant de bien vouloir méditer l'étude également ci-jointe.

Les vrais responsables, ce sont les financiers et les banquiers qui ont noms - Empain, Solvay, Motz, Delaunoy, Lambert, Boël, etc. etc. -, parce qu'ils raréfient la circulation de la monnaie fiduciaire. La famille royale, le Haut Clergé, les Chefs syndicalistes socialistes et chrétiens, tous les Chefs des Unions des Classes Moyennes de Belgique qui savent et qui se taisent et ~~cautent~~ ne songent pas, sont leurs complices. —

Quant aux politiciens qui nous dirigent, ils sont tout simplement les hommes de paille des banquiers. — C'est pourquoi nos autorités

Communales ne peuvent rien. -

Je suis à votre entière disposition pour toutes documentations complémentaires sur la question de la circulation monétaire fiduciaire, le sang de l'organisme économique et notre sang tout court.

Bien cordialement Vôtre

R. Goubiers

69, rue de l'Académie
Liège

Placez cette lettre sous le nez de votre bourgmestre.